



Charte d'utilisation et de bonne conduite sur Facebook

La page Facebook du service culturel de la commune de Villeneuve-lès-Bouloc est un espace ouvert à toutes et à tous.

Elle vise à informer uniquement sur l'action culturelle municipale. Les commentaires sont les bienvenus à condition de respecter les principes de cette charte d'utilisation et de bonne conduite. Cette charte est élaborée afin de préciser aux abonnés et utilisateurs les conditions de consultation et d'interaction sereine et pertinente de la page « Service culturel de Villeneuve-lès-Bouloc ».

« Aimer » ou « liker » la page suppose l'acceptation sans réserve et le respect des règles énoncées ci-dessous.

Rôle des modérateurs

La page officielle du service culturel de la commune de Villeneuve-lès-Bouloc est administrée, animée et modérée par du personnel communal. Le rôle des administrateurs/modérateurs est de veiller à la qualité des échanges et des débats et au respect mutuel. Les commentaires sur cette page font l'objet d'une modération à posteriori.

Les modérateurs peuvent être amenés à retirer toutes contributions ou tout propos illicites ou contraires aux usages mentionnés ci-dessous (liste non exhaustive) :

- Dénigrer la Municipalité, les élus ou le personnel communal
- Contenu à caractère politique
- Contenu à caractère publicitaire ou commercial
- Contenu à caractère indigne, attentatoire aux personnes (obscène, xénophobe, antisémite, pédophile, sexiste, reproduisant des données personnelles, insultes, attaques personnelles)
- Tout message hors sujet
- Les contributions abusives

Les modérateurs peuvent retirer le droit de commenter aux utilisateurs qui continuent, après une première suppression, à poster de tels contenus.

La page Facebook ne doit pas être utilisée à des fins personnelles. Toute interpellation des services ou des élus doit être adressée directement à la collectivité par mail à l'adresse accueil@villeneuvelesbouloc.fr.

Quelques règles pour des échanges de qualité

Vérifiez toujours que vos propos correspondent au sujet de la conversation. Si ce n'est pas le cas ils seront supprimés.

1. Vérifiez toujours que vos propos correspondent au sujet de la publication ;
2. Restez courtois, polis et respectueux des autres utilisateurs, des administrateurs de la page, du personnel de la commune, des élus municipaux, même en cas de désaccord ou de critique ;
3. Utilisez un langage clair et compréhensible par tous ; évitez les abréviations et le langage SMS et n'abusez pas des majuscules qui peuvent DONNER LE SENTIMENT QUE VOUS CRIEZ ! ;
4. Si vous répondez à un commentaire d'un autre utilisateur, cliquez soit sur « répondre » immédiatement sous le commentaire concerné, ou bien indiquez le nom de la personne à qui vous souhaitez répondre (en mettant un arobase « @ » suivi du nom du contributeur)
5. Citez vos sources et vérifiez les informations que vous relayez afin de ne pas participer à la diffusion de rumeurs, voire de fausses informations (ou fake news) ;
6. Enfin, n'oubliez pas que cette page existe pour vous et grâce à vous, alors n'hésitez pas à la partager !

Droit d'auteurs sur les contributions

Chaque utilisateur autorise la commune de Villeneuve-lès-Bouloc à reproduire, publier et diffuser, en tout ou partie, sur tout support et pour toute utilisation, les contributions (messages et/ou contenus) qu'il aura publié sur la Page Facebook Cette autorisation est valable pour tout le monde et pour la durée des droits d'auteur.

Les publications de la page *Service culturel Villeneuve-lès-Bouloc* doivent être partagées comme telles, sans aucunes modifications. Les partages falsifiés ou partiels faisant endosser à la page *Service culturel Villeneuve-lès-Bouloc* une opinion ou une déclaration fausse, erronée ou non exprimée préalablement sur le fil d'actualité du compte sont interdits.

Conservation des données et contributions

Les données à caractère personnel collectées sont destinées à la Mairie de Villeneuve-lès-Bouloc et sont utilisées uniquement dans le but de promouvoir les actions culturelles municipales de Villeneuve-lès-Bouloc. La Mairie de Villeneuve-lès-Bouloc se fonde sur votre consentement pour traiter vos données. L'accès aux données est strictement limité aux collaborateurs de la Mairie de Villeneuve-lès-Bouloc en charge de la gestion de la page Facebook. Elles sont conservées jusqu'à la suppression de la page.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de

limitation du traitement des données vous concernant ainsi que du droit de communiquer des directives sur le sort de vos données après votre mort. Vous avez également la possibilité de vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en contactant le DPO de la Mairie de Villeneuve-lès-Bouloc à l'adresse suivante : dpo@villeneuvelesbouloc.fr.

Si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de contrôle, à savoir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données, et sur vos droits issus de la réglementation susmentionnée veuillez consulter notre politique de confidentialité disponible à l'adresse suivante : <https://villeneuvelesbouloc.fr/fr/1326756/politique-confidentialite> »

Politique en matière de cookies

Se référer à la politique des cookies Facebook Meta.